

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis heureux de pouvoir participer à ce dialogue interactif sur un aspect central de cette Conférence de Lisbonne.

Je voudrais insister sur la double exigence qui doit à mon sens guider nos échanges.

Il s'agit tout d'abord de ne pas négliger les approches locales. Face aux questions maritimes, comme face à tout ce qui touche à l'environnement, l'ampleur de la tâche et la temporalité des évolutions peuvent facilement décourager les plus audacieux.

Si aucune solution globale ne semble aujourd'hui en mesure de régler l'ensemble des problèmes – de la pollution à l'acidification, en passant par le réchauffement des eaux ou la destruction des écosystèmes – de nombreuses solutions locales font leurs preuves et apportent des enseignements.

Les aires marines protégées par exemple offrent ainsi une immense variété d'opportunités – Cette variété doit être source de réflexion et d'enrichissement, dans l'évaluation des résultats obtenus comme des difficultés rencontrées.

L'un des objets de ce dialogue est précisément d'identifier les bonnes pratiques, même les plus locales, et de souligner ce qui peut être étendu, développé, renforcé.

L'autre exigence qui doit nous guider est celle d'une vision globale.

La confrontation des expertises et des approches, qu'elles soient scientifiques, diplomatiques, politiques ou économiques ; la mise en réseau des zones de préservation ; la détermination d'espaces plus vastes, y compris interocéaniques dans le cas de certaines espèces : il s'agit-là de principes qui doivent nous aider à progresser.

Chacun, dans sa gestion la plus locale, a à gagner à replacer son action à une échelle plus vaste, qui seule peut prendre en compte la globalité des écosystèmes, des phénomènes climatiques ou des espèces qui nous occupent aujourd'hui.

Il nous appartient donc d'approfondir le dialogue autour de ces deux exigences.

I. La gestion directe des zones maritimes à protéger

- Les aires marines protégées offrent aujourd'hui les solutions parmi les plus efficaces et les plus satisfaisantes pour satisfaire aux objectifs de protection conservation et restauration mais aussi de bonne gestion des écosystèmes marins et côtiers
- Il faut cependant relativiser les résultats et les promesses au regard de la diversité des situations et des niveaux de protection. Nombre d'entre elles n'offrent pas aujourd'hui des garanties suffisantes. Et l'on estime à moins de 8% les surfaces actuellement sous statut protégé (dont seulement 2,4% à protection forte), bien loin des 30% nécessaires selon la science
- L'enjeu est double :
 - o Développer ces aires marines protégées :
 - C'est l'objet en Méditerranée du Medfund, qui mobilise des outils financiers innovants, et dont l'ambition est d'allouer d'ici à 2025 2,7M€ à 20 aires marines protégées représentant 7000 km².
 - C'est l'objet des négociations internationales à l'ONU, pour permettre de clarifier et de faciliter leur statut (BBNJ).
 - C'est l'objet des discussions en cours dans plusieurs régions sur la haute mer (, Antarctique).
 - o Renforcer leur niveau de protection :
 - C'est l'objet du nouveau guichet du Medfund pour les zones à protection forte créé avec la Fondation MAVA.
 - Cela doit être fait en mobilisant les technologies les plus innovantes, car l'un des enjeux est la surveillance de ces vastes régions inhabitées.

- Il s'agit enfin de les coordonner et de les relier davantage entre elles, pour répondre plus précisément aux enjeux des courants, des écosystèmes et des espèces, comme nous tâchons de le faire en Méditerranée.
- Enfin, pour assurer leur succès, il est important (dans les zones côtières) d'associer à leur gestion les différentes parties prenantes et les différents usagers des mers, en particulier les milieux économiques, qui doivent y trouver leur intérêt, faute de quoi les projets ne parviendront pas à s'imposer que ce soit les acteurs de la pêche ou du tourisme

II. Les enjeux plus vastes des littoraux et des écosystèmes côtiers

- La responsabilité des écosystèmes côtiers et marins ne doit pas être limitée à leurs utilisateurs directs. Chacun dépend des mers et chacun en est responsable, à sa mesure.
- Ceci implique une responsabilité partagée, au-delà des zones concernées, et au-delà des activités directement utilisatrices des mers ou directement responsables de leur santé, puisque les pollutions telluriques représentent aujourd'hui 80% des pollutions des mers.
- C'est pourquoi, au-delà des secteurs de l'économie maritime, il faut impliquer les milieux économiques, dans leur diversité : agriculture, industries, BTP, transport, etc. Chacun a une responsabilité dans la situation des écosystèmes côtiers.
- Nous le faisons par exemple à partir de Monaco avec Be med qui ,au delà d'action de sensibilisation sur le terrain à la question des matières plastiques mobilise désormais à travers son club d'entreprises les milieux économiques .les entreprises membres (une quinzaine à ce jour) peuvent dialoguer avec un comité scientifique sur les meilleures solutions alternatives au plastique pour ne pas dégrader le milieu marin tout en mettant en œuvre des technologies innovantes conformes à leurs préoccupation de productions et à l'intérêt du consommateur .
- L'une des menaces aujourd'hui les plus importantes réside aussi dans l'urbanisation accélérée des zones, côtières qui doit être prise en compte. On estime que 40 % de la population mondiale vit à moins de 60 kilomètres des côtes, un phénomène de littoralisation appelé à se développer au cours des prochaines décennies, du fait du tourisme et des migrations : à la fin de ce siècle, 80 % de la population mondiale cohabitera sur une bande littorale de 100 kilomètres, où se situent déjà huit des dix agglomérations les plus importantes de la Planète.

- Il est donc urgent d'intégrer ces enjeux à nos réflexions sur l'urbanisme :
 - En développant une attention nouvelle (via la recherche scientifique) à la biodiversité marine urbaine, qui n'a le plus souvent rien à voir avec la biodiversité de la haute mer, par exemple.
 - En mettant au point des méthodes et des techniques plus respectueuses de l'environnement, comme nous le faisons à Monaco (MareTerra : écrans anti-turbidité, déplacement des herbiers de Posidonie pendant les travaux utilisation de ressources durables, préservation des courants marins, création d'abris de biodiversité, etc.).
- Cela implique donc d'allouer des moyens et de développer la recherche de solutions techniques fiables et durables.